

Ce sont toujours des femmes que l'on accuse de pareils crimes, et l'on donne pour mobiles la jalousie, le dépit, la vengeance amoureuse. Aux yeux du peuple, *ti noukétje* « le nouement » a toujours quelque chose de diabolique. Bien des « tours d'amour » sont en usage chez les femmes : celles qui sont accusées de celui-là sont désormais réputées sorcières.

Pour *dinouki* « guérir leurs hommes », les femmes allaient — et, dit-on, vont encore — en pèlerinage à St-Vith, à Aubel ; là, on exorcise le mari en la personne de la femme. Mais cela est très secret. Le pèlerinage d'Aubel, avec ou sans exorcisme, passe toujours pour avoir été fait en vue d'obtenir *dès hêtis enfants* « de beaux enfants » : c'est essentiellement un pèlerinage de femmes. On dit : *Là saint Vê d'Âbe, c'est on saint pa les femmes.*

Comme moyen prophylactique, on porte de l'eau et du sel dans la maison que doivent occuper de nouveaux mariés : on dit que cela porte bonheur. Ou bien on dépose une clé dans le lit nuptial. Les deux moyens ne s'excluent pas. La clé est symbolique, dans un sens déterminé : mais elle est en fer, et l'on emploie souvent un simple morceau de fer : nous savons que le fer est un excellent préservatif contre les maléfices en général.

Le thé de joubarde (*Semperivium pectorum*, Linné, Grassulacées) est excellent contre le nouement de l'aiguillette.

Mais il va sans dire que l'exorcisme religieux ou laïc est considéré comme le meilleur de tous les remèdes contre l'impuissance, dès qu'on attribue cet état à une influence magique.

Le récit suivant rend assez bien compte des sentiments populaires à cet égard :

Notre vieille Catherine racontait à ma mère qu'un mauvais homme, un sorcier, avait jeté, par jalousie, un sortilège sur des nouveaux mariés de quelques mois. Voilà que tout à coup le jeune homme devient faible : il sait sourire à sa jeune et belle femme, et c'est tout. La jeune épouse pleure, la famille se tourmente ; on s'aborde dans le voisinage par ces mots : *Quête affaire, èdon ! il est nouki !* il est noué ! quel malheureux sort, les pauvres gens ! On cherchait à consoler la jeune femme, pas moyen. Il paraît qu'on avait fait prendre au jeune époux un breuvage qui lui ôtait toute puissance. Après trois mois de jeûne, le sort fut levé : il se présenta un guérisseur qui prononça des paroles et des prières, fit avaler des jaunes d'œufs frais fouettés avec de l'huile d'olive. Après la neuvaine et les neuf couronnes de France données au guérisseur pour neuf grandes chandelles qu'on n'a jamais pu savoir où elles étaient placées, le jeune époux retrouva ses forces. D'autres prétendent qu'une laide femme, qui avait reçu cinquante francs [pour faire la commission], avait dit à la jeune mariée : « Si vous voulez recevoir un beau monsieur, il guérira votre mari. » On a toujours supposé que celui-là était le sorcier, le noueur de maris. Mais la jeune femme resta fidèle à ses devoirs, et comme elle buvait de l'eau bénite tous les matins au saut du lit, le diable en fut pour ses frais d'artifice et de magie (1).

(1) HOCK, *Croyances et remèdes*, 3^e éd., p. 265-266.

o o o

Les hantises sont une manifestation de la puissance magique des sorciers et des sorcières. Comment les produisent-ils ? C'est ce qu'on ne sait pas toujours. Mais on y croit, parce que, du reste, elles sont, au dire de bien des gens, extrêmement fréquentes.

La faculté de se transformer à volonté et celle de passer instantanément d'un endroit à un autre, que l'on attribue aux suppôts de Satan, n'aident pas peu à maintenir la croyance, et sans doute en sont-elles l'origine.

Il est des hantises qui affectent certains lieux déterminés, en raison de leur nature ou pour d'autres motifs. Il en est ainsi des carrefours, des endroits isolés ou désolés, ou qui sont « sur le passage » des sorcières ; des lieux où autrefois on supplicia des criminels, d'anciens charniers, d'anciens cimetières, etc. Il va sans dire que les champs de sabbat sont particulièrement dangereux.

Voici des exemples :

A Huy, la rue des Malades était réputée pour être hantée : on y voyait des choses extraordinaires, et tout chrétien qui y passait était sûr d'être terrifié. Quelqu'un voyant, au haut d'un mur, *eune bohège de châtière* « une touffe de giroflée jaune », tendit le bras pour la prendre ; mais au moment où il allait y mettre la main, elle avait disparu ! On en a vu bien d'autres. Ce lieu, voyez-vous, étant hanté par les sorcières. Dès lors, rien de plus naturel... (1)

Entre Muno et le hameau de Watrinsart se trouve une côte assez rapide, appelée la Paireuse. Un bouc noir l'a choisie pour le théâtre de ses mauvais tours, et depuis l'assassinat juridique des frères Signoret [cause célèbre de 1730], il s'est en outre chargé de veiller à l'endroit où fut dressé le gibet. Quand il fait nuit close, chacun se détourne avec soin de ce lieu maudit. (2)

Une légende donne l'origine du nom de *Creux-Bande*, donné à un lieu voisin de Marloie. Tous les soirs, dit-on, en hiver surtout, on voyait apparaître en cet endroit un homme à califourchon sur la moitié d'un porc. Cet homme s'appelait Bande. Pour chasser ce fantôme qui épouvantait le village, on fit placer une croix (*creûs*) en bois, d'où le nom de ce lieu. (3)

Il est des hantises dont on est victime d'aventure, quels que soient les lieux. Par exemple, un sorcier cherchera à tourmenter un passant inoffensif, simplement pour lui faire une bonne farce, qui se terminera par un éclat de rire de l'opérateur satisfait. Il est clair qu'il ne va pas choisir, pour ce faire, le centre du village, et que la chose ne se passera pas en plein midi...

(1) Conté par M. Winand GORRISSEN.

(2) PIMPURNIAUX, *Guide*, t. I, p. 343.

(3) Communiqué par M. Antoine LEROY.

Le plus souvent, c'est en vue de terroriser les passants que les sorcières suscitent des « magies » ; parce que, sous l'empire de la peur on est tout-à-fait disposé pour subir les maléfices.

D'autres fois, c'est le loup-garou qui vous hante : poussé par l'esprit du mal qui le traque, il cherchera, par la terreur, à vous réduire à sa merci.

La hantise débute d'ordinaire par une apparition, celle de quelque animal fantastique. Si vous perdez la tête, il va apparaître, au loin, sur le bord du chemin, plus près encore, dardant sur vous ses regards hypnotiques ; il vous semblera d'abord immobile et comme en expectative ; puis à mesure que vous fixerez ses yeux flamboyants, il vous semblera prêt à bondir et se jeter sur vous. L'animal, parfois, tournera autour de vous, ou il s'attachera à vos pas. L'apparition se fera de plus en plus terrifiante à mesure que vous y attacherez un regard apeuré...

Bref, c'est l'obsession, la hantise. Et ce qui peut vous arriver de moins désagréable, c'est que l'animal brusquement saute sur votre dos et s'y cramponne. Vous l'y garderez jusqu'au logis, où vous arriverez transi et exténué, le fardeau étant devenu peu à peu d'un poids formidable. Si le sorcier vous veut du mal, vous serez victime de quelque autre aventure, qui vous laissera comme mort sur la place. Le cas n'est pas rare de gens qu'on retrouvait inanimés en des endroits suspects où ils avaient eu l'imprudence de s'aventurer : on voyait bien à leurs yeux révoltés qu'ils étaient morts de peur ! Peut-être avaient-ils tenté de résister à l'obsession maléfique par des procédés malheureusement impuissants qui n'avaient fait qu'exciter la vengeance de l'être mystérieux.

Si donc vous voulez, par quelque moyen, écarter ces méchants esprits, — le signe de croix, la lumière, l'objurgation, — tâchez de ne pas vous méprendre, de ne pas vous tromper. La moindre maladresse vous déconcertera et, par le fait, redoublera la puissance de votre terrible adversaire.

On raconte à Lincé : Un homme allait chercher de l'eau. Il portait ses seaux vides dans une main, et dans l'autre sa *coupe*, long morceau de bois recourbé, pourvu à chaque bout d'une encoche pour recevoir l'anse du seau. L'une des encoches étant usée, et les seaux n'y pouvant plus tenir, il avait planté un clou à la place. En chemin, notre homme vit un grand poulain qui arrivait au galop droit sur lui. Pour l'effrayer et le détourner, il frappa de sa *coupe* le sol. Une étincelle jaillit : le poulain disparut. Plus loin, même aventure avec une vache. L'homme, instruit par l'expérience, frappe encore, mais cette fois, pas d'étincelle. Il fut renversé, et on vint le trouver évanoui. Quelque temps après, il mourut, l'écume à la bouche...

Lorsque la nuit on est obligé d'aller chercher l'accoucheuse ou le guérisseur, il arrive d'ordinaire des més-aventures, on fait des rencontres mystérieuses, on voit des choses terrifiantes, etc.

Un valet de ferme avait pour père un homme pratiquant « ces affaires-là. » Celui-ci dit à son fils que si jamais il lui survenait quelque chose de surnaturel, il ne s'en inquiète pas, mais que, toutefois, il ne néglige pas de l'avertir de l'aventure. Un jour, son maître l'envoya quérir l'accoucheuse au village voisin. Le valet partit immédiatement. Devant lui, s'allongeait la route bordée d'un épais taillis. La lune brillait au ciel. Soudain l'homme vit un gros chat noir s'arrêter au milieu du chemin. Il pensa alors à la recommandation de son père et, sans s'inquiéter, tourna l'obstacle en passant à travers bois. Mais le chat noir était encore là, assis sur son arrière-train, fixant sur lui ses grands yeux étincelants. Le valet s'enfonça de nouveau sous bois. Il resta cette fois un peu plus de temps avant de rejoindre le chemin. Il ne vit plus le chat noir ; mais sur une grande longueur, le sol était jonché de pièces d'argent, auxquelles le domestique n'eut garde de toucher. Il reprit sa route sous le couvert. Il se trouva ainsi successivement devant une vaste nappe d'eau, puis en face d'une haie énorme obstruant le passage. Le malheureux, terrifié, se mit à genoux et pria. Lorsqu'il se releva, tout avait disparu. Arrivé non sans peine chez la sage-femme, le valet l'invita à se hâter. — « Pourquoi ? lui demanda-t-elle. Vous est-il arrivé quelque chose en route ? » La commère insista tellement, que le valet lui conta ses aventures. Elle l'écouta en silence ; quand il eut terminé, elle prononça ces simples mots : « J'irai à la ferme, mais pas par où vous êtes venu. » La route qu'elle entendait suivre était deux fois plus longue que celle qu'avait prise le domestique. Aussi, quel ne fut pas l'étonnement de ce dernier en voyant, à son retour à la ferme, l'accoucheuse assise au coin du feu, un enfant nouveau-né sur les genoux... (1)

Dans une ferme de Seny, les vaches étaient subitement tombées malades, et il y en avait déjà deux de mortes coup sur coup. On dit au fermier d'aller trouver un homme pour savoir ce qu'il y avait. C'était la nuit. Il envoya son fils, accompagné du domestique. Ils devaient passer sur un petit pont de bois au-dessus d'un ruisseau. Le fils passa le premier ; quand il fut au milieu, le pont renversa, et quand le domestique y mit le pied à son tour, le pont était de nouveau en place. Le fils disait toujours à l'autre : « C'est drôle, je me vois entouré de papillons blancs qui volent et qui volent. » Mais le domestique ne voyait rien. Arrivés chez l'homme, ils racontèrent tout ce qui s'était passé. L'homme leur dit qu'il était temps qu'ils le viennent trouver, car les gens seraient morts comme les bêtes. (2)

On raconte à Ramet : Un soir, le sieur B..., ayant une vache malade, s'en alla consulter le guérisseur de Mons, près de Hollogne-aux-Pierres. La

(1) Jules LEMOINE, *Sorcellerie*, p. 18-20. [L'auteur termine ainsi : « Le valet avait subi l'influence de la sage-femme, sorcière comme toutes ses pareilles. » Nous nous demandons si cette phrase n'est pas de trop, non sous sa plume, mais dans la bouche du conteur. Les hantises qui arrivent à ceux qui vont chercher l'accoucheuse, et dont nous avons déjà parlé (ci-dessus t. VI, 1898, p. 75), ont pu à l'origine être logiquement attribués aux suppôts de Satan, désireux d'empêcher le sauvetage d'une ou de deux âmes ; la croyance se sera altérée, à la faveur du rôle mystérieux des sages-femmes, qui leur fait attribuer à elles-mêmes une puissance occulte.]

(2) Conté par M^{me} Marie B..., 28 ans.

consultation finie, il voulut s'en revenir de suite, craignant que le passeur d'eau ne fût plus à son poste. Le guérisseur lui dit de ne pas craindre cela, et lui proposa au surplus de lui fournir une monture merveilleuse. Notre homme, effrayé, refusa. « Eh bien, dit l'autre, piqué, je te plains. » Le paysan arriva sans encombre au bord de l'eau. Il appela le passeur. A l'instant, la barque se présenta... sous la forme minuscule d'un sabot! L'ensorcelé fit sans encombre le voyage dans cette étrange embarcation. Seulement, arrivé au bord, il se trouva perdu au milieu de son propre village, dont les moindres recoins lui étaient si connus depuis son enfance. Il marcha, il marcha, sans reconnaître les rues et les sentiers, sans parvenir à retrouver sa maison. Désespéré, le pauvre paysan se laissa choir au bord de la route et attendit le jour, espérant s'endormir. Or, il ne put pas même sommeiller, car des centaines et des milliers de voitures magnifiques commencèrent à défilier devant lui sur la route. Elles se suivirent jusqu'au matin et, quand le soleil parut, notre homme fut stupéfait de voir, à quelques pas de lui, à l'autre côté de la route, sa maison qu'il avait tant cherchée. (1)

(A suivre.)

O. COLSON.

(1) François RENKIN, dans *Wallonia*, t. XII (1904), p. 109-110.



LES WALLONS DANS L'HISTOIRE

De till Sverige inflyttade Vallonernas religiösa förhållanden (*La situation religieuse des Wallons immigrés en Suède*), par Per PEURSSON. Upsal, Wretman. In-8° (25 x 17), 204 p.

On sait qu'il existe en Suède une population industrielle de race wallonne qui, établie depuis le dix-septième siècle dans les districts miniers de l'Uppland et de l'Ostrogothie, ne s'est guère mélangée à la population indigène.

C'est l'histoire religieuse de ces frères wallons de Suède que M. Per PEURSSON, pasteur à Oesterby et député, nous retrace dans le remarquable ouvrage que M. le professeur H. PIRENNE signala aux Wallons (1), et dont notre Revue se doit de rendre compte.

L'auteur n'a pas ménagé ses peines et il s'est livré à de longues et consciencieuses recherches dans les archives du pays et dans les registres paroissiaux; combinant heureusement ses matériaux, il a fait œuvre d'historien et écrit un livre que la critique a déjà accueillie avec une faveur bien méritée (2). Pour notre Wallonie, il présente un intérêt tout spécial et nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur résumant fidèlement ici ce beau travail.

L'immigration wallonne commença déjà sous Charles IX qui, bien que la Suède se fût officiellement ralliée au luthéranisme en 1571, n'en accueillit pas moins dans son royaume les calvinistes persécutés de nationalités étrangères. La Réforme, si rudement combattue en notre pays par les édits de Charles-Quint et de Philippe II, continuait cependant à y faire de nombreux adeptes; qu'ils fussent disciples de Luther, de Zwingli ou de Calvin (ceux-ci formaient la majorité), tous subissaient le même sort et force leur était bien de s'expatrier.

Ouvriers métallurgistes ou mineurs pour la plupart, car l'industrie du

(1) Voy. ci-dessus t. XIII (1905), p. 515.

(2) Voir, par exemple, le compte-rendu de M. HAMELIUS dans les *Archives belges*, 1906, p. 138 et suiv.

pays mosan était déjà très développée à cette époque, ils cherchèrent naturellement à exercer à l'étranger le métier dont ils avaient l'habitude; la Suède était pour eux un champ d'action tout trouvé, car ses riches minerais dormaient sous la terre, faute de capitaux, faute de méthodes perfectionnées et d'ouvriers compétents. Les Pays-Bas possédaient tout cela.

En 1595, Velam de Besche, un Liégeois exilé à cause de ses convictions religieuses, fut chargé, ainsi que son frère Gérard, d'établir l'usine de Forsmark. Plus tard, Gustave-Adolphe attira dans le pays le fameux Louis de Geer, dont il avait eu l'occasion d'apprécier les qualités d'homme d'affaires et qu'il jugeait capable de faire valoir les richesses minérales de la contrée. Lui aussi était Liégeois d'origine, et c'est au prix de mille souffrances et de mille dangers que son père était parvenu à atteindre Amsterdam et à s'y fixer avec sa famille.

Lorsqu'en 1615, le port suédois d'Aelfsborg menaça de tomber entre les mains du roi de Danemark, qui l'eût vendu à l'Espagne, la Hollande, comprenant la gravité de la situation, procura à la Suède les sommes nécessaires pour soutenir la lutte; de Geer fut l'un des premiers souscripteurs. Intelligent et actif, son caractère élevé et le profond sentiment religieux qui inspirait tous ses actes faisaient de lui l'une des personnalités les plus remarquables et les plus sympathiques de son temps. Après avoir fait à La Rochelle, ce foyer des Huguenots français, un séjour qui influa sur toute sa vie, il s'était promis de consacrer toujours la dixième partie de son revenu « à la gloire de Dieu », c'est-à-dire à des œuvres de piété et de bienfaisance; il exécuta loyalement sa promesse et cette dime finit par atteindre des sommes fabuleuses. La plupart des lettres de demande et de remerciement conservées à Lofsta en témoignent; sa pitié allait surtout à ses malheureux corréligionnaires éparpillés dans tous les pays; aussi n'est-ce pas sans raison que Comenius, attiré par lui en Suède, l'avait surnommé « le grand distributeur d'aumônes de l'Europe. »

En 1618, il prenait à ferme les mines de fer du fief de Finspång, dans l'Ostrogothie, et faisait venir, peu après, des ouvriers de nos contrées industrielles pour mener à bien la tâche qu'il avait entreprise. Ce fut la première immigration wallonne un peu sérieuse. Les nouveaux arrivants se fixèrent dans toute la région, surtout à Finspång et à Godegård; un grand nombre aussi à Norrköping, qui, d'une petite localité insignifiante qu'elle avait été jusqu'alors, devint bientôt la troisième ville de la Suède.

Quelques années plus tard, en 1626, de Geer obtint en sus la direction des établissements de Dannemora, d'Oesterby et de Lofsta dans l'Uppland; et lorsqu'il se fut rendu propriétaire de ces vastes domaines, une nouvelle colonie de Wallons, la plus considérable, ne tarda pas à l'y rejoindre.

Il en vint beaucoup du pays de Liège; dans les deux seules listes d'émigrés que l'on connaisse (*Namen van 't Françoisen int' voorjaer 1633 in Sjoeden gekomen*) la plupart des 171 noms de *Waelen* établis à « Nortcopen » et à « Vrynome? » sont originaires de Theux et des environs. Au pays de Namur, les départs se multipliaient dans de telles proportions, que le Conseil provincial, sous l'impulsion de Philippe IV, défendit par une

ordonnance du 4 mai 1624 « que l'on continuât à se laisser embaucher par » de soi-disants commissaires, facteurs ou agents commerciaux de Suède, qui » tâchaient d'attirer à eux, pour emmener dans le dit pays, quantité de » forgerons et voulaient par leurs offres d'argent les obliger à les suivre et » à introduire dans le dit pays l'art métallurgique de nos régions, fort à » notre détriment et à celui de notre pays et non sans un grand préjudice » spirituel pour les dits forgerons. » Mais rien n'empêcha les Wallons de s'expatrier. Tous ne se fixèrent pourtant pas définitivement en Suède; les uns s'en retournèrent, leur contrat expiré; d'autres furent peut-être déçus de trouver si incomplète encore la liberté religieuse qu'il avaient rêvée.

Protestants réfugiés dans un pays protestant, ces « Français » comme on les appelait couramment, n'hésitèrent pas à suivre le culte de l'église suédoise où, du reste, on les inscrivit sans difficulté. Pour eux, l'antagonisme était entre le catholicisme et le protestantisme; ils n'entendaient rien aux distinctions de sectes ni aux subtilités théologiques. Aussi fallut-il voter l'agrandissement de l'église de Risinge, afin qu'elle pût contenir à la fois les anciens paroissiens et toute la colonie industrielle (le procès-verbal de l'assemblée des électeurs de la communauté, 11 novembre 1672, qui se trouve parmi les autres documents de la paroisse, est là pour l'attester). Pour l'autre district minier, la question fut résolue par la construction de l'église d'Oesterby, qui reçut le trop-plein de celle de Film. De Geer lui-même arriva plein des intentions les plus pacifiques; il assistait souvent au culte avec sa famille et pria d'emblée les pasteurs locaux d'adopter ses Wallons, en leur offrant pour ce surcroît de besogne, un traitement supplémentaire.

L'un deux, Claudius Bothvidi, prit même sa tâche si bien à cœur qu'il commença sur le tard l'étude du français pour mieux communiquer avec ses ouailles. Malheureusement, c'était une piètre nourriture spirituelle qu'il avait à leur offrir, si nous en jugeons par ce sermon de lui, que l'historien Frank PUAUX nous fait connaître: « Un presche christienne, des nopces de Cana en Galilée. » De Geer « son bon fauteur » comme il l'appelle dans la dédicace où il réclame son indulgence, montra une grande délicatesse de cœur dans la manière dont il sut apprécier cette bonne volonté un peu gauche, un peu sèche. Le prédicateur commence par échafauder des hypothèses rebattues sur la personnalité du marié et de la mariée; puis, il tire des conclusions extrêmement variées de la présence de Jésus à ce banquet de noces; il y voit d'abord que le Christ ne blâmait ni la gaieté, ni la coutume de réunir des amis et de donner des fêtes; ensuite, que le mariage est sans contredit une institution divine; qu'il n'y a pas lieu de fuir la musique comme une chose mauvaise; au contraire, « c'est une distraction inoffensive à ajouter aux festins. »

— N'abusons pas, dit-il, des plaisirs de la table: « Si tu dînes en compagnie, ne te jette pas sur les mets, ne te précipite pas pour être le premier à te désaltérer; mange ce qu'on t'offre, ne bois pas au point de te donner en spectacle aux autres. Un homme bien élevé se contente de peu de nourri-

ture et y gagne de bien dormir, de se lever matin et d'avoir toujours l'esprit dispos. Le vin, quand on le prend modérément, relève le courage et ranime les forces, mais combien il fait de tort à qui en abuse !

« La misère des mariés lui rappelle que nous sommes tous voués à la pauvreté et au travail, en châtiment de nos péchés — et que l'indigence parfois suit de bien près la richesse. Si Marie prenait les pauvres en pitié et intercédait en leur faveur, nous devons agir de même envers notre prochain malheureux.

« Quant au miracle lui-même, il prouve bien que Jésus-Christ est le fils de Dieu et il a fait que ses disciples ont cru en lui; puisse notre foi s'affermir comme la leur ! »

Ce sermon est bourré de citations françaises de la Bible, autant de phrases que l'auteur s'est épargné de composer péniblement. Comme Frank PUAUX, M. Per PERNSSON trouve qu'il eût fallu plus de chaleur et moins d'exégèse à des gens qui, pour leurs convictions religieuses, s'étaient arrachés de leur pays. Dans la suite, le zèle consciencieux mais étroit de Claudius Bothvidi lui fit un devoir de dénoncer les DE GEEK aux autorités, pour la manière peu orthodoxe dont ils pratiquaient la religion; et il peut se vanter d'avoir singulièrement envenimé l'antagonisme entre luthériens et calvinistes.

Gustave-Adolphe n'avait pas pour les réformés la même sympathie que son père; il ne leur accorda donc pas la liberté du culte et déclara en montant sur le trône, que nul, s'il n'était luthérien, ne pourrait parvenir aux fonctions publiques; néanmoins, personne, disait-il, n'avait le droit de régner sur la conscience d'autrui, ce qui était d'une conception extrêmement large pour le temps. De plus, afin de ne pas mécontenter la Hollande dont l'appui lui était nécessaire, il tenait à ménager les calvinistes; aussi ne furent-ils pas inquiétés tant qu'il vécut; mais après lui, l'attention ayant été attirée sur eux, on s'émut au Parlement de ce qu'ils se réunissaient par-ci par-là pour célébrer leur culte et poussaient même l'audace jusqu'à communier selon des rites que n'avait point reconnus l'Eglise. On se plaignit aussi de ce que DE GEEK eût amené en Suède son pasteur particulier, qui parfois prêchait en public; de ce qu'il eût installé dans les centres industriels des pédagogues français, chargés d'instruire les enfants dans l'hérésie: il s'agissait d'enrayer le mal aussi vite que possible.

Le projet de Duraeus, qui cherchait à concilier les deux confessions, ne trouva aucun écho; c'est que la doctrine trop pure et trop rigide tombe aisément dans l'orthodoxie et l'intolérance; dans les milieux bien pensants, la haine des calvinistes commençait à passer pour une vertu.

A ce point de vue, M. Per PERNSSON nous fait remarquer combien il est curieux de parcourir les documents de la Commission législative de 1650 et d'y retrouver, très nette, cette tendance vers l'unité de l'Eglise.

Dans le second volume des « Ordonnances ecclésiastiques antérieures à 1686 avec les projets qui s'y rapportent » compris lui-même dans la deuxième série des « Documents concernant l'histoire de Suède », on retrouve les débats relatifs à la formule du baptême. Il s'agissait d'en adopter une qui fût si exclusivement luthérienne, que catholiques et calvi-

nistes ne pussent y être compris. Enlever ou altérer le passage qui fait allusion à la puissance du diable, c'eût été céder en apparence aux réformés. « Mais qui sait, firent observer quelques esprits pondérés, peut-être les ramènerait-on à la vraie croyance rien qu'en supprimant de la cérémonie du baptême cet exorcisme que Gustave-Adolphe lui-même désapprouvait ? » Cet argument ne suffit pas à lever les scrupules de l'assemblée et l'on maintint malgré tout la formule dont on ne voulait plus en principe, pour ne pas donner aux adversaires l'occasion de triompher.

L'auteur nous cite également, d'après GÖRWELL, ce passage typique d'une lettre que le chancelier Axel OXENSTIERN écrivait en 1646 à son fils Johan, dont la femme venait de mourir à Osnabrück: « Si tu peux faire transporter le corps d'une manière convenable, fais-le, mais veille avant tout à un certain décorum, sinon les choses se raconteraient à l'avenir pires qu'elles ne le sont. Il ne me paraît pas que tu puisses passer par Brême avec le corps; et surtout tu ne peux pas t'y rendre par mer, d'abord parce que les gens de Brême sont calvinistes, puis, parce qu'il faudrait traverser le détroit. »

Mais tout luthérien sincère, et même exclusif qu'il fût, le chancelier, durant la longue période qu'il demeura au pouvoir, n'eût jamais à se reprocher d'avoir entrepris au nom du souverain aucun acte de persécution, aucun procès religieux contre les hérétiques.

En 1641, le clergé, qui constituait déjà une puissance organisée, proposa une série de mesures rigoureuses, qui ne furent pas adoptées entièrement, mais qui firent l'objet de discussions très sérieuses.

La reine Christine, luthérienne si peu convaincue elle-même, confirma aussi la défense de célébrer le culte réformé. A partir de ce moment, les ordonnances commencent à pleuvoir, mais toujours sans amener le moindre résultat. Car les Wallons étaient déjà alors ce qu'ils sont aujourd'hui, et protestaient hautement contre tout ce qui leur paraissait une atteinte à la justice ou à la liberté; plus les mesures devenaient sévères et vexatoires, plus ils se montraient rebelles à s'y conformer.

Ils se sentaient d'ailleurs soutenus par les DE GEEK qui, forts de la position qu'ils occupaient dans le pays, résistaient ouvertement à la loi, continuaient à entretenir des pasteurs calvinistes et ne se gênaient pas pour faire la vie dure aux prêtres luthériens qui avaient le malheur de leur déplaire. C'est ainsi qu'à la suite d'un différend dont la cause nous est restée inconnue, Louis DE GEEK s'arrogea le droit de fermer l'église allemande de Norrköping et fit tout ce qu'il put pour dégoûter de son service le pasteur Gigérius, qui avait été nommé contre son gré. L'autre tint bon cependant. Après une polémique très violente, les rapports étaient restés très tendus, mais les esprits s'étaient calmés de part et d'autre, lorsque DE GEEK réveilla les hostilités, en rouvrant le temple au profit de la communauté suédoise dont l'église avait brûlé.

C'est que le « Grand Louis », comme on l'appelait dans le peuple, pouvait, de même que les siens, se permettre tout ce qu'il voulait: jamais

ou ne se fût risqué à sévir contre eux, car ils étaient, eux et leurs richesses, devenus indispensables au gouvernement suédois.

Rien ne caractérise mieux leur situation privilégiée et les fantaisies de grands seigneurs qu'ils se permettaient impunément, que l'anecdote suivante, légendaire ou non, recueillie dans la *Notice historique sur la famille de Geer, par deux de ses membres à l'usage des autres* :

Un second Louis de Geer, le fils du premier, ayant proposé à la communauté de Risinge de faire abattre sa vieille petite église délabrée et de la remplacer par un édifice somptueux à condition d'y avoir une chapelle funéraire pour lui et sa famille, le pasteur Bruzaeus déclara très grossièrement que le seigneur de Finspång, hérétique et calviniste, ne pouvait être inhumé dans un saint temple luthérien. Moins aimé que son père, DE GEER ne trouva pas même d'appui chez les paysans et, furieux de cette humiliation, jura qu'on la lui paierait cher. Un jour qu'il se promenait en voiture, il aperçut le pasteur son ennemi dormant sur le bord du chemin, visiblement épuisé de fatigue, et parvint à le faire hisser auprès de lui sans troubler son sommeil. Réveillé en sursaut par la rapidité de la course, le pauvre homme crut sa dernière heure venue et supplia DE GEER d'avoir pitié de lui ; mais celui-ci le tranquillisa de son mieux, le ramena dans son château à Finspång, où il lui offrit du vin et lui proposa une partie de *Verkehen*. Pour le coup, le prisonnier était rassuré ; seulement il n'avait à mettre au jeu que ses vêtements et il perdit tout, jusqu'à la chemise. Alors, Louis émit l'idée de jouer la femme de Bruzaeus. « Gracieux Seigneur, s'écria celui-ci, que ne l'avez vous dit plus tôt, je me serais abstenu de l'épouser et elle aurait pu être une de vos servantes ! » De nouveau, il perdit, la chance était décidément contre lui. Le lendemain de très bonne heure, le seigneur de Finspång fit chercher la femme de son hôte, l'obligea à endosser la tenue d'une de ses servantes et l'amena en présence de son mari ; entrevue mouvementée s'il en fût, car il fallut employer la force pour séparer les époux. DE GEER s'amusa royalement : il était vengé. Inutile de dire que Bruzaeus rentra en possession et de sa femme et de ses effets et reçut en plus de superbes vêtements neufs.

Cette histoire est-elle authentique ? Je ne sais. Mais on ne prête qu'aux riches ; une légende ne se forge pas de toutes pièces, et si même elle orne un peu les faits, l'impression qui nous en reste est souvent juste. Aussi pouvons nous affirmer qu'il a existé, ce DE GEER frondeur, bravant la loi, luttant avec le clergé, et qui, malgré cela, n'était jamais en disgrâce auprès du Gouvernement. Il est à remarquer du reste que pas une de ces ordonnances ne menaçait les délinquants d'une peine un peu précise, et dans ces conditions, jamais aucune loi n'a produit d'effet.

Mais cela préoccupait fort peu la reine Christine. Il n'en fut pas de même de son successeur, Charles X Gustave. Fils de l'électeur palatin, toute sa crainte était qu'on l'accusât d'être calviniste comme son père. Aussi, bien qu'il se souciait fort peu de satisfaire le clergé, son premier soin fut-il de confirmer, d'accentuer même les édits contre les réformés, de stipuler des peines sévères pour qui les enfreindrait et d'engager les prédicateurs à entreprendre des conversions.

Dès le début, c'est la question des enterrements qui avait suscité le plus de polémiques et de tiraillements. Quelle sépulture accorder à des calvinistes ? Fallait-il les enterrer dans les églises ou les cimetières avec les

vrais croyants et étaient-ils dignes des chants et des prières dus à ceux qui mouraient dans la foi évangélique ? Suivant les cas, suivant qu'il s'agissait d'habitants de la ville ou de la campagne, de gens riches ou non, suivant la disposition du clergé, la question fut résolue très diversement : on refusa parfois toute cérémonie religieuse, voire même la sépulture à ceux qui mouraient sans se convertir.

Le baptême des enfants souleva aussi des difficultés : en théorie, on n'admettait ni parrains ni marraines qui ne fussent pas d'une doctrine éprouvée, et il y avait encore d'autres conditions.

Mais, en pratique, tout cela se régla suivant le plus ou moins de tolérance du ministre officiant ; dans les campagnes surtout, les rapports étaient beaucoup moins tendus que n'eussent pu le faire supposer les discussions des sommités ecclésiastiques et les écrits parfois très violents et très injurieux qu'échangeaient les théologiens. De même pour le mariage entre personnes de confessions différentes ; ce cas se présenta peu pour les Wallons, qui en général se mariaient entre eux, bien que toujours devant un ministre suédois.

Sans les persécutions, ils eussent tout adopté de l'église officielle, tout, à l'exception de quelques pratiques, telles que la « messe nuptiale », l'exorcisme dans le baptême, la cérémonie des relevailles, qui leur faisaient horreur, parce qu'ils croyaient y retrouver le catholicisme.

Un beau jour, l'archevêque Olaus Svébilus eut une idée lumineuse : « A ces Wallons, qui ne se servent entre eux que du dialecte de leur coin natal, il faut, dit-il, parler français et non suédois ; tout en instruisant leurs enfants dans la langue française, on leur inculquera les principes de la vraie religion. Ne trouverait-on pas des instituteurs d'une doctrine très pure, capables de mener à bien cette double tâche ? »

On en trouva sans peine. Et là où les mesures rigoureuses et les procédés vexatoires avaient tous piteusement échoué, ce moyen pacifique réussit à merveille.

Les premiers Wallons, du reste, ceux qui avaient souffert et lutté pour leur foi et qui tenaient à la maintenir intacte, ceux-là étaient morts. Les générations suivantes, ayant toujours vécu dans le milieu suédois, s'étaient familiarisées avec ses coutumes et même un peu avec ses idées religieuses ; si quelque chose les déroutait encore et les isolait, c'était cette langue qui leur paraissait si barbare ; — qui de nous n'a eu l'occasion de voir en pays germanique des Wallons modernes se refuser pendant des années à comprendre un seul mot et s'en faire même une sorte de gloire ? — On les prenait donc cette fois par leur côté faible et, sans luttes, sans vexations, ils furent insensiblement incorporés dans l'église suédoise.

Ceci pour les campagnes, car, à Stockholm, la colonie wallonne était en général composée de gens plus éclairés, sachant justifier leurs convictions et qui luttèrent jusqu'à la fin, jusqu'à la victoire ; car ils firent tant et si bien qu'en 1742, on leur accorda le libre exercice de leur culte. A ce contact un peu rude, luthériens et calvinistes gagnèrent sans doute plus de tolérance et de largeur d'idées et comprirent mieux ce qu'était la vraie liberté de conscience.

La Suède, conclut M. Per PERSSON, n'eut pas lieu de regretter l'asile donné à ce peuple de travailleurs paisibles, laborieux et honnêtes; ils apportèrent dans le pays la pratique des métiers qu'ils exerçaient chez eux et dont ils avaient la spécialité. C'est avec eux, il est vrai, que commence l'ère de la grande industrie et des problèmes sociaux qu'elle a amenés; mais faut-il les en rendre responsables?

Dans la suite, plus d'un de ces Suédois adoptifs a fait honneur à sa nouvelle patrie en se distinguant dans l'un ou l'autre domaine. Les moins entreprenants, éparpillés dans les différentes régions minières, ont continué de génération en génération le métier de leurs pères. Leur teint brun, leur chevelure foncée et leurs yeux vifs suffraient à les distinguer de leurs frères scandinaves. Mais ce qui, avant tout, fait d'eux de vrais Wallons, c'est le franc parler, la critique personnelle, l'humour de bon aloi dont ils ne se départissent jamais et cette *tiësse di hoye* si caractéristique, cette obstination parfois irraisonnée et toujours irréductible qu'ils opposent à tout ce qu'ils n'approuvent ou ne comprennent pas. Et puis, quoique beaucoup d'entre eux, par crainte du ridicule, (encore bien un trait wallon) aient échangé leur nom contre un nom suédois ou hollandais, les LAMINON, BONIVER, GODOU, HENIN, BAYAR, BAUDROU, PIERROU, DE TRY, RADOU, TOURNEY, VALLMON, MANIETTE, MONIER, et combien d'autres auraient peine à nier leur origine. Quelques anecdotes, quelques traditions vivent encore parmi eux, qui évoquent dans un vague lointain le souvenir de la mère patrie et des dangers auxquels furent exposés leurs aïeux avant d'atteindre cette terre hospitalière.

Emile Aden.

LETTRES FRANÇAISES

- Georges RENCY. *Les contes de la Hulotte*. Bruxelles, « Association des Ecrivains belges », Dechenne, éditeur. (In-12 (21,5 x 12,5), 166 p. Prix : 2 fr.
- Hubert STIERNET. *Histoires hantées*. Bruxelles, « Association des Ecrivains belges », Dechenne, éd. In-8^o (19 x 12,5), 43 p. Prix : 3 fr. 50.
- Arthur DETRY. *Bettina*, roman. Brux., Edmond Scheler, In-8^o (19 x 13), 230 p. Prix : 3 fr.
- Xavier DE REUL. *Le peintre mystique*, œuvre posthume. Avec une introduction de R. PETRUCCI et un portrait de l'auteur à l'eau-forte par Aug. DANSE. Bruxelles, « Association des Ecrivains belges », Dechenne, éd. In-8^o (20 x 13,5), xxxi + 385 p.
- François REQUETTE. *Les martyrs de l'amour*, roman. Paris-Liège, l'Édition artistique. In-8^o (18,5 x 12), 219 p. Prix : 3 fr. 50.
- Louis DELATTRE. *Fany*, comédie. F. Larcier, éditeur, Bruxelles. Prix : 2 fr.
- Maurice DES OMBIAUX. *L'abbé du Potie*. Bruxelles, « Association des Ecrivains belges », Dechenne, éd. In-8^o (13 x 17,5), 139 p. Prix : 2 fr.
- LE MÊME. *Les Farces de Sambre-et-Meuse*. Brux. Lamberty. In-8^o.

La veine des conteurs de Wallonie est loin d'être tarie. C'est dans leur troupe ardente et bruisante que M. Georges Rency vient de prendre rang d'une façon décisive avec ses *Contes de la Hulotte*. Après les avoir lus, on reste fortement remué. On en garde un soupçon d'angoisse au cœur, comme

celle qu'on éprouve sous l'oppression d'une nuit lourde et orageuse, aux champs, d'une nuit que traversent de sinistres appels quand hôte tristement la hulotte, l'oiseau des ténèbres qu'une tradition populaire, encore vivace au pays mosan, associe volontiers aux calamités. Aussi bien, M. Rency possède-t-il à un degré très marqué le goût et l'art de dramatiser ses sujets.

C'est *Eve Madelone* qui m'a séduit le plus, encore que ce soit la page la plus courte. Mais c'est une page délicate comme un pastel, et il s'en dégage une émotion infiniment douce de pureté et de tendresse mélancolique. J'en aime aussi la forme plus achevée, la note plus distinguée, plus poétique.

Mais voici des eaux-fortes fuligineuses : *le Petit fleuriste*, *le bon Dieu de Plainevaux*, *le Juge*, *le Séminariste*, *l'Innocent*. Les trois premières surtout sont d'un réalisme solide et puissant, se recommandant par la précision de l'observation et par la simplicité vigoureuse du style. Je n'ai guère de goût pour la dernière, dont la composition me paraît trop lâchée et dans laquelle je n'apprécie pas le dialogue patoisant. *Un ménage d'employé* est amusant, malgré ce qu'a de navrant le sort d'une pauvre femme qui a lié sa vie à celle d'un affreux maniaque. *Un homme libre* semble un peu trop un conte à thèse, et *le Paysan* une histoire morale pour jeunes filles.

Mais le livre de M. RENCY est plein de vie frémissante. Par là, il est vrai et il est beau. En outre, il est écrit dans une langue colorée et savoureuse. La phrase y est abondante et, j'allais dire, pleine de souffle, d'un mouvement heureux et d'une élégance naturelle et aisée.

Beaucoup plus recherchée est la langue de M. Hubert Stiernet, qui nous revient avec les *Histoires hantées*. Chez lui, le travail du style est davantage poussé, et on le sent quelquefois. Le titre de son recueil a beau affecter quelque lugubre mystère; on sourit presque toujours, après avoir un peu frissonné à ses récits, où se décèle, malgré le soin qu'il prend de la cacher, la fine ironie de l'auteur.

On reconnaît bien ici le paysage et les gens de la terre natale de M. STIERNET, laquelle est là-bas au cœur de la Hesbaye, et on écrit ses « fables » dans notre wallon, celui que nous parlons lui et moi, sur le même ton qu'il les écrivit en bon français de France. C'est bien aussi l'âme rêveuse et promptement inquiète de notre race qui anime ses personnages.

Je ne parle pas, naturellement, en disant cela, de *Fermel*, de *Traîtrise* qu'il est difficile de situer, mais de *la Girouette*, *le Larcin*, *l'Enseigne*, *le Mariage de Mène*, *Kousse...* *La Girouette* est, à mon sens, un petit chef-d'œuvre de tragique à la mode d'Edgar Poë, et *l'Enseigne* un modèle d'humour à la mode de chez nous. Ce sont de bonnes pages qui resteront, je crois.

M. Arthur Detry a tenté, nous dit-il, de rapporter, en un langage simple, des choses vraies. C'est la prétention de son « roman de mœurs », *Bettina*. Son héroïne, affirme-t-il, a vécu, elle vit! La suivre en son effort de vie, dans la lutte incessante qu'elle soutient : tel est le rôle que l'auteur

assume, et c'est ce qu'il appelle « appliquer l'observation des sciences exactes aux sciences morales ». Par là, M. DEKRY semble se réclamer de l'école réaliste. Balzac, en effet, considérait déjà l'histoire des mœurs comme une partie de l'histoire naturelle. Mais l'auteur de *Bettina* s'assigne encore un autre but, qui est de « contribuer, par la constatation de phénomènes psychologiques, à l'éducation de la volonté ». Et en cela il a l'air de concevoir un art social, voire même humanitaire. C'est une noble ambition. Mais n'est-ce pas aller trop loin que de proclamer, comme M. DEKRY le fait dans sa préface : « L'intrigue m'inquiète peu. La difficulté, pour les individus, de se mettre sous la dent le pain quotidien, est suffisamment poignante pour qu'il soit inutile de compliquer les situations par d'imaginatives stupidités » ?

Certes, il est toujours inutile de « compliquer les situations par d'imaginatives stupidités » ! Mais, dites, le charme de l'affabulation n'est-il pour une grande part dans l'agrément d'un roman, et la première qualité d'une œuvre littéraire ne sera-t-elle pas toujours d'être belle ?

Je ne suis pas indifférent à l'existence douloureuse de Bettina, croyez-le bien. Je ne vous raconterai pas les chutes lamentables de la pauvre fille. C'est l'éternelle et banale histoire de tant de déshéritées qui, lassées de servir, tombent d'échelon en échelon jusqu'au taudis infâme. Le personnage est émouvant dans la mesure où il lutte. Mais aussitôt il apparaît vaincu et, dès lors, il n'est plus que pitoyable. Il cesse d'intéresser au sens littéraire du mot.

M. DEKRY a peut-être tort de trop dédaigner l'art de la composition. Il apparaît aussi préoccupé à l'excès de prêcher certaines idées qui ont bien leur noblesse, leur générosité, mais dont la moralité devait être seulement impliquée dans la leçon des événements que retrace le roman.

Pour le reste, le livre est écrit d'une plume alerte. Il est vivant, et il évoque avec succès des paysages et des mœurs qui sont bien de chez nous.

On ne trouvera pas des sites de Wallonie dans l'œuvre posthume de **Xavier de Reul**, *le Peintre mystique*. Et pourtant comme on y sent s'exprimer une âme sœur de la nôtre ! DE REUL, en effet, à qui il est temps de rendre la place qui lui convient dans l'histoire de nos lettres, naquit à Bombay, près de Liège. C'est là que s'écoula son enfance et qu'une nature accueillante qui, à cette époque, se pénétrait encore d'un charme de solitude et d'abandon, porta à l'extrême ses facultés de rêverie et son amour de l'indépendance. Dans *le Peintre mystique*, cet écrivain distingué utilise ses souvenirs d'un long séjour à Weimar, au temps de sa jeunesse, et d'un voyage fait plus tard en Thuringe. On lira dans son roman quelques-unes des pages les plus brillantes qu'il ait produites. Il y laissa « glisser un peu du songe de son cerveau, un peu du sang de son cœur ».

C'est un récit tout frissonnant d'horreur et de tragique que nous donne **M. François Requette** dans *les Martyrs de l'amour*. Cette lugubre histoire est contée, non sans talent, et certains paysages sont dessinés vigoureusement et agréablement colorés.

Mais secouons bien vite de nos épaules cette atmosphère de crimes et d'embûches. Voici que l'aimable auteur d'*Une rose à la bouche*, **M. Louis Delattre**, nous a donné sa première œuvre dramatique. *Fany* est le roman d'une jeune fille; c'est une comédie de mœurs. L'éternel conflit de l'amour avec la morale sociale ! On croit parfois découvrir l'intention mal dissimulée de soutenir une thèse, même au prix de l'in vraisemblance. On y relèverait des traits d'éloquence, au service d'aspirations d'ailleurs pleines de noblesse. Mais surtout on y reconnaît, à chaque page, un écrivain qui nous est cher par tant d'œuvres d'une fraîcheur exquise et d'un style tout fleuri et tout parfumé de jeunesse. Et *Fany* nous fait rêver à quelque beau livre de contes, que M. DELATTRE ne peut manquer de sortir de ses cartons, un de ces jours.

Des contes ! Il semble que **M. Maurice des Ombiaux** en ait encore... quand il n'en a plus. Mais il en a plus que jamais, et l'on sait s'ils sont bien portants, semillants, amusants. C'est *l'Abbé du Potie*. Oh ! le drôle d'abbé, sans cure, ni soutane ! Et voici *les Farces de Sambre-et-Meuse*, où l'auteur lâche la bride à sa franche gaité. J'ai souvent dit ce que je pense du talent sympathique et fécond de M. DES OMBIAUX. Celui-là est bien de chez nous, par son imagination et par sa sensibilité, et aucun ne raconte mieux que lui l'histoire de sa terre natale. Car aucun ne la connaît, ni ne l'aime mieux que lui.

Toujours le monde, en passant par l'esprit de M. DES OMBIAUX, s'y charge de joie ou du moins d'une résignation douce et un peu sceptique. Et cela indique une conception de la vie spirituellement et sagement sereine, qui n'est point banale du tout et qui me paraît être un réel bienfait pour l'auteur comme pour notre littérature.

Ne croyez pourtant pas que la note sentimentale soit absente de ses œuvres. Elle s'y décèle souvent de façon inattendue et heureuse autant que communicative, et l'on y trouverait même des préoccupations morales et sociales, à peine trahies mais sensibles, par où s'attesterait la philosophie souriante de l'écrivain.

Mais ce qui s'impose à la lecture du livre de M. DES OMBIAUX, c'est son éminent talent de conteur. Dieu me garde de vous raconter ici ses nouvelles « fèves » ! Pour les gâter ! Pour leur ôter toute leur saveur ! Goûtez plutôt, à la source même, leur bonne humeur et aussi leur art, si raffiné sans qu'il y paraisse.

Arthur Daxhelet.

HISTOIRE

Institut archéologique liégeois. BULLETIN. Tome XXXV, 2^e fascicule. (P. 165 à 220.) EUG. POLAIN. *Le drapeau liégeois*. — Les archéologues de notre bonne ville ont longuement discuté l'an dernier, à l'occasion de l'Exposition, des couleurs du drapeau liégeois et de leur disposition. Il est hors de doute que ces couleurs étaient le rouge et le jaune : mais faut-il les disposer horizontalement, comme le vieux drapeau de 1830 conservé au

Musée archéologique, ou verticalement, le rouge à la hampe, comme l'avait proposé M. POLAIN? Comme on ignore comment était l'étendard de la Cité, la question nous paraît insoluble, et c'est bien la solution à laquelle a dû aboutir l'auteur de ce mémoire, en dépit de ses longues recherches sur les étendards et bannières de nos princes-évêques, de nos métiers et de nos anciennes milices.

(P. 224 à 227.) TH. GOBERT. *Le vieux pont des Arches à Liège et sa Dardanelle*. — Il parut au XVIII^e siècle plusieurs collections de vues polychromées de monuments ou de sites remarquables des principales villes d'Europe. Un de ces dessins, édité chez Daumont à Paris et intitulé : *Vue perspective du pont et de la ville de Ruremonde dans les Pays Bas*, représente en réalité le vieux pont des Arches de Liège, car jamais Ruremonde n'a connu de pont en pierre jeté sur la Meuse; par contre, les vieux Liégeois reconnaîtront facilement dans ce site un des coins les plus caractéristiques de leur ville.

(P. 229 à 324.) G. KURTH. *Les origines de la commune de Liège*. — Parmi les nombreux historiens de la principauté, aucun ne s'est aventuré jusqu'à présent à reconstituer complètement et systématiquement l'histoire des origines de Liège. C'était à la vérité une tâche bien ardue. Car les documents relatifs à cette période ont presque entièrement disparu dans les différentes catastrophes qui s'abattirent successivement sur la Cité. Il fallait pour démêler ces difficiles problèmes la connaissance des sources, la sûreté de méthode et aussi ce don d'intuition qui distinguent à un si haut point l'auteur de *Notger*.

C'est le droit urbain et l'autonomie communale qui constituent la commune. Ces deux éléments sont certainement antérieurs à l'année 1208 pendant laquelle les Liégeois reçurent de l'empereur le diplôme confirmant leurs privilèges, qui est le document le plus ancien relatif à la Cité. En effet, on retrouve des traces du droit urbain liégeois dans la charte de Brusthem de 1175 et même dans celle de Huy de 1066. Sans doute ce droit ne fut rédigé par écrit que fort tardivement, mais il doit avoir été inauguré dès le moment où Liège fut séparé du plat pays, c'est à dire aussitôt que Notger eut entouré la ville d'une enceinte. Quant à l'autonomie communale, elle est également bien antérieure au commencement du XIII^e siècle. Une charte de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, cite trois maîtres de la Cité en 1197. La ville devait déjà posséder l'hospice de Cornillon en l'an 1176. Mais pendant longtemps ce furent les échevins qui administrèrent la ville en même temps qu'ils rendaient la justice. Un document de l'an 1107 établit ces doubles attributions des échevins. Ils déléguaient deux *maîtres* spécialement chargés de la gestion de la ville. Quand la ville grandit et que l'administration se compliqua, ils se firent assister par quelques hommes choisis et expérimentés. Par une transition toute naturelle, ces hommes furent à la longue élus par les bourgeois et voilà l'autonomie communale constituée. Ce changement ne se fit pas à Liège d'une façon violente et par une lutte contre l'échevinage. Il se produisit vers 1192 à la faveur des

luttres qui précéderent l'installation d'Albert de Cuyck comme prince-évêque.

Albert de Cuyck, ainsi que son successeur Hugues de Pierrepont, reconnurent la légalité du nouveau Conseil de la ville qui continua à entretenir avec l'échevinage les meilleurs rapports jusqu'au premier mouvement démocratique conduit par Henri de Dinant en 1254.

Les troubles populaires de 1229 ne mirent pas l'existence du Conseil de la ville en question : ils furent vraisemblablement causés par les premières tentatives d'organisation des corporations de métiers et de fédération de toutes les communes du pays.

(P. 325 à 345.) L. RENARD. *Henri Schuermaans. Notice biographique*. — Le lecteur trouvera dans cet article la liste complète des travaux du savant juriste et archéologue dont *Wallonia* a signalé naguère la disparition.

(P. 347 à 360.) L. RENARD. *Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées en 1905 par l'Institut archéologique liégeois*.

EMILE FAIRON.

L'Institut archéologique liégeois vient enfin de publier cette année le tome XXXI de ses *Bulletins*, si vivement attendu. L'importance matérielle de l'œuvre annoncée explique le retard : il s'agit de la Table générale des matières des tomes I à XXX du *Bulletin* (1852-1901) et des *Rapports* annuels (1865-1900).

Dû au patient labeur de M. Joseph HALKIN, il comprend, p. 9 à 37 la Table alphabétique par noms d'auteurs, des articles publiés dans les *Bulletins*; p. 41 à 77, la Table systématique des mêmes articles; p. 81 à 88, la Table des planches, gravures, cartes et dessins; enfin p. 93 à 783, la Table générale des matières du *Bulletin* et des *Rapports*.

La dernière partie, imprimée en petit texte sur deux colonnes, est une analyse détaillée, par ordre alphabétique, de tous les documents et articles publiés. Elle est surtout remarquable au point de vue des noms de personnes et des noms de lieux.

Cet énorme travail, qui sera précieux aux chercheurs, fait le plus grand honneur à son auteur M. HALKIN et à l'« Imprimerie liégeoise » qui l'a mis sur pied.

Il serait parfait si la table des articles était augmentée de quelques explications. Outre que la titration n'est pas toujours congrue, il est de ces titres trop généraux qui ne disent rien aux yeux des lecteurs étrangers, et que même les Liégeois qui s'intéressent à l'histoire du Pays sans en connaître de détail, aimeraient à voir éclairer. Un titre tel que « La joyeuse entrée d'Ernest de Bavière à Liège » ne nous dit pas si l'auteur a fait un récit critique ou s'il apporte une documentation nouvelle, fragmentaire ou générale.

Nous prenons le premier exemple venu. Il y en a d'autres plus typiques : « Une ancienne sculpture liégeoise » (laquelle? de quelle époque?) « Une excursion archéologique » (quid?) « Un manuscrit de Jean d'Outremeuse » (lequel?)

Il est regrettable que l'Institut n'ait pas fait tirer à part des exemplaires de la Table des articles, permettant la mise des notices sur fiches et leur distribution dans les répertoires spéciaux et les catalogues des bibliothèques publiques. L'utilisation de l'œuvre de M. HALKIN en eût été multipliée dans des proportions considérables.

O. Colson.

Cercle hutois des sciences et des beaux-arts. — *Annales*, t. XV, première livraison.

H. HENQUINEZ. — *Les origines de Huy et notre plus ancienne charte de liberté.* — Introduction à l'histoire de la constitution de Huy.

La monographie de M. HENQUINEZ nous promet enfin, pour la plus ancienne ville de notre province, une étude complète, précise et documentée, comme l'histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen-âge de M. PIRENNE et comme la notice de M. KURTH sur l'origine de Liège, que nous avons analysée ci-dessus.

Je parle de promesse, car le travail publié dans les *Annales du Cercle hutois* n'est, ainsi que l'annonce l'auteur dans son avant-propos, que le résumé d'un chapitre préliminaire d'une étude plus détaillée sur les origines et la constitution de la Cité hutoise. Je ne connais guère, dans toute notre histoire nationale, de sujet plus captivant que celui-là. Car Huy fut toujours la seconde capitale de la principauté, ce fut la rivale industrielle de Dinant en même temps que la rivale politique de Liège; ce fut, dans les moments critiques, la forteresse inexpugnable des princes-évêques et la citadelle de l'autorité épiscopale, si souvent bafouée par les métiers turbulents de la Cité.

Néanmoins nous n'avions jusqu'à présent, pour connaître ce glorieux passé, que l'histoire de MÉLART parue en 1641 et continuée en 1839 par GORRISSEN. A en juger par ce premier essai, nous croyons pouvoir annoncer que Huy aura bientôt, comme Dinant et comme Liège, son histoire définitive.

Il y a sans doute, dans cet essai d'un débutant, quelques points critiquables : la période carlovingienne, par exemple, nous semble quelque peu sacrifiée. Mais il faut en accuser moins la documentation de l'auteur que son souci d'éviter aux lecteurs de la revue qui a accueilli son travail, toute longueur et tout appareil d'érudition indigeste.

De très bonne heure, les rives hutoises de la Meuse furent habitées, mais la population préromaine n'y a laissé aucun vestige. D'après les plus anciennes chroniques, Huy aurait été fondée par des colons romains; sa première église aurait été bâtie dès le commencement du second siècle et sa citadelle aurait été construite en l'an 168 par Antonin le Pieux. M. HENQUINEZ passe ces légendes au crible d'une critique très serrée pour démêler le fond de vérité qu'elles peuvent contenir. Pendant l'époque mérovingienne, il y a à signaler la seconde évangélisation du pays et la création d'un atelier monétaire très actif.

Au x^e siècle, nous constatons l'existence d'un vaste comté de Huy,

dont les anciens annalistes attribuèrent erronément la création à Charlemagne. Il fut constitué au moins cent ans après la mort du grand empereur. Vers 985, ce comté fut remis à l'évêque Notger. Mais cette cession ne fut pas une donation intégrale d'un territoire nouveau, mais la consécration et l'aboutissement d'une longue désagrégation politique : la souveraineté comtale s'était depuis longtemps divisée en trois parts, dont l'une était restée au comte et dont les deux autres avaient déjà passé sous la domination de l'évêque et de la collégiale hutoise.

Après son incorporation dans le domaine épiscopal, la contrée de Huy fut sous la domination des seigneurs de Barse, avoués et représentants laïcs du pouvoir épiscopal à Huy. C'est pendant cette période que se développent l'industrie et le commerce de la ville et, à la suite de cette évolution économique, apparaissent les premières franchises de la ville. Ces dernières sont consacrées par les deux chartes de 1066, qui sont les chartes de liberté les plus anciennes que nous ayons conservées pour nos régions. La première dotait la collégiale hutoise de nouveaux biens, en même temps qu'elle l'affranchissait de l'autorité archidiaconale; la seconde accordait aux bourgeois de la ville leurs franchises fondamentales.

Emile Fauron.

La Céramique au Pays de Liège. par Florent PHOLIEN. — Liège, Aug. Bénard. 1 vol. in-8° (23 × 14.5), II + 192 p., 8 pl.

Le livre que M. PHOLIEN s'est imposé comme un devoir filial de composer, est de lecture facile et d'agréable aspect. Quatre belles planches coloriées, quatre planches en couleur noire, donnent l'illusion de la réalité et permettent de suivre d'une façon concrète et artistique l'histoire de notre céramique.

La céramique liégeoise, dit l'auteur, ne jouit pas de la réputation que sa valeur devrait lui assurer. Méconnaissance qui provient de l'anonymat gardé par nos artistes : aucune marque de fabrique ne distingue nos faïences ou nos poteries. Si bien que les deux problèmes qui s'imposent d'abord à l'historien sont : et de déterminer, sans l'aide de signature, grâce à la tradition, les caractères qui relèvent l'œuvre de nos céramistes; et de rechercher le pourquoi de cette indifférence dédaigneuse, semble-t-il, envers la gloire.

On peut répondre à la seconde question que l'industrie de la céramique naquit chez nous trop tard et ne fut jamais assurée d'un marché suffisant. Nos fabricants ne voulurent pas lutter pour faire connaître une marque nouvelle, ils préférèrent insinuer leurs produits sous le couvert de l'anonymat, quitte à les laisser confondre avec des Strasbourg, des Meissen ou des Rouen d'une espèce particulière.

Ces raisons possibles, leurs causes que l'on peut deviner en lisant M. PHOLIEN, ne sont pas sans contribuer à asseoir cette idée que notre principauté fut toujours très isolée, trop pauvre pour constituer un marché économique indépendant, où les arts se seraient développés d'un libre essor.

La partie la plus intéressante du livre me paraît celle où M. PHOLIEN s'applique à définir les caractères de notre faïence. Je dis faïence. Il ne s'agit point, en effet, de porcelaines : nos ateliers n'en ont point produit et c'est tout récemment, au siècle dernier, qu'une pléiade d'artistes, dont les Van Mareke, a embelli de ses pinceaux des pièces de la terre la plus fine ; pour les temps qui précèdent, des conjectures permettent seules de dire qu'il y eut des porcelaines liégeoises, encore ces conjectures sont-elles hardies.

Plusieurs familles liégeoises possèdent, depuis des générations, des faïences qu'elles savent provenir de nos manufactures. Le défaut de marque n'empêchait pas ici d'avoir la certitude d'origine ; la tradition orale était heureusement courte. Leur étude a montré que la pâte en est friable et tendre, de couleur rose, le vernis transparent, teinté par la pâte ; la forme plus vive et plus élégante que celle des faïences strasbourgeoises, dont elles se rapprochent le plus. Les couleurs, carmin, vert et violet, semblables aux couleurs de Strasbourg, en diffèrent cependant d'assez notable façon. Des deux décors qui furent en vogue en pays liégeois, le bouquet et le Mandarin ou Chinois pêcheur, le dernier nous est propre.

Il semble aussi que le décor en camaïeu vert, fleurs et bouquet, resta spécial à notre fabrication.

Malgré ses mérites, la fabrication de la faïence ne dura guère qu'un siècle sur nos terres ; peu après l'occupation française, cette industrie se mourait. Les efforts de Camille Renard à Andenne pour créer de l'art industriel, ceux de M. Duvivier à Spa n'aboutirent point ; M. Renard parce qu'il était venu trop tôt, sans doute (1859). M. Duvivier, je ne sais trop pourquoi.

Le goût ne manqua point à nos artistes, ni la capacité : ce ne fut pas leur absence qui fit échouer nos manufactures, et, pour l'affirmer, je me permets d'opposer tout ce qui est dit au cours du volume à la conclusion de la page 165. Notre principauté ne constitua pas un marché économique suffisant, et elle se trouvait alors (18^e s.) trop en dehors des grandes voies commerciales.

On trouvera, dans le volume, plusieurs documents inédits qui furent livrés à l'auteur. Félicitons M. PHOLIEN d'en avoir obtenu la communication et conservons de son entreprise un agréable souvenir.

Fern. Mallieux.

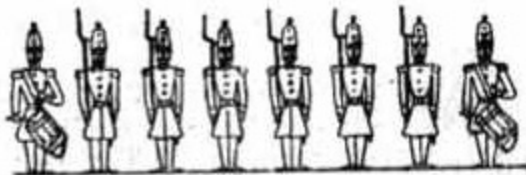


TABLE-INDEX

Les noms des collaborateurs sont en PETITES CAPITALES. L'italique est réservée aux titres des ouvrages analysés. L'abréviation « c-r » signifie « compte-rendu ».

- Annales** du Cercle archéologique de Mons, c-r par Armand CARLOT, 107, 363. **Annales** du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, c-r par Emile FAIRON, 55, 438. **Annales** de la Société archéologique de Namur, c-r par DD. BROUWERS, 241. **Annales** de la Société historique et archéologique de Tournai, c-r par Emile FAIRON, 281.
- Arbres** (les) de mon pays, poème, par Louis PIÉRARD, 319. Pour les arbres, fête à Frameries, 341.
- Art ancien**, chronique. Par Albert DELSTANCHE, 55; par Pierre WUILLE, 101.
- Art moderne**, chronique. Par Olympe GILBART, 62; par Pierre DELTAWÉ, 102; par Pol NEVEUX, 387.
- Art populaire**, chronique, par Oscar COLSON, 322.
- Association** bruxelloise pour la culture et l'extension de la langue française, fondation, 193.
- Au Borinage**, chronique, par Louis PIÉRARD, 61.
- Au Musée** de Namur, par Pierre WUILLE, 101.
- Autour d'une statue** de N.-D. à Mariembourg, par Jules VANDEREUSE, 214.
- Balai** de la Sorcière, par O. C., 64.
- Belgique** (la) et le pangermanisme, par Oscar GROJEAN, 326.
- Bibliographie**. Catalogue de l'œuvre gravé de M. François Maréchal, 28. **Ouvrages reçus**, 243, 344, 399. **Bibliographie des ouvrages arabes**, par Victor Chauvin, c-r par O. COLSON, 395. **Bibliographie** de M. Hubert Stiernet, 406. **Table générale des publications de l'Institut archéologique liégeois**, par Joseph Halkin, c-r par O. COLSON, 437.
- BROUWERS, DD.** *Mémoires de Jean, sire de Haynin et de Louwignies, nouv. édition*; c-r par Jules FELLER, 105. **Collaboration** : Histoire, chronique, 240, 241, 280. Cité, 287. **Bulletin** du Dictionnaire général de la Langue wallonne, c-r par O. COLSON, 272. **Bulletin** de l'Institut archéologique liégeois, c-r par Emile FAIRON, 56, 435; par O. COLSON, 437.
- CARLOT, Armand**. Histoire, chronique, 107, 282. Léopold Devillers et le Cercle archéologique de Mons, 363.
- Catalogue** de l'œuvre gravé de M. François Maréchal, 28.
- Céramique** (la) au Pays de Liège, par Florent Pholien, c-r par Fernand MALLIEUX, 439.
- Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts**, *Annales*, c-r par Emile FAIRON, 55, 438. **Cercle archéologique de Mons**, *Annales*, c-r par Armand CARLOT, 107, 282. **Cercle wallon de Vilvorde**, fondation, 194. **Cercle verviétois de Bruxelles**, initiative citée, 343, 397. M. Léopold Devillers et le Cercle archéologique de Mons, par Armand CARLOT, 363.
- Chansons populaires des provinces**

- belges*, *Anthologie*, par Ernest CLOSSON, c-r par Oscar COLSON, 322. Chansons populaires, une excellente initiative, par Oscar GROJEAN, 397.
- CHAUVIN, Victor, *Bibliographie des ouvrages arabes*, c-r par Oscar COLSON, 395.
- Chronique wallonne, 50, 95, 179, 227, 267, 322, 379, 425. *Chronique de la Société verrietoise d'archéologie et d'histoire*, fondation, 284. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, fondation, 284.
- Chute des feuilles : *L'Éveil de Seraing*, disparition, 396.
- CLOSSON, Ernest. Musique française de Wallonie, 190. Gens de chez nous, chronique, 275. *Chansons populaires des provinces belges*, *Anthologie*, c-r par Oscar COLSON, 322.
- COLSON, Oscar. Les Sortilèges et Maléfices dans la tradition populaire wallonne actuelle, 39, 245, 305, 419. Gens de chez nous, chronique, 62. Folklore, chronique, 64, 392. François-J. Renkin, nécrologie, 93. Patriotisme, chronique, 191. Décentralisation, les Musées de province et l'État, 267. Philologie wallonne, chronique, 272. Art populaire, chronique, 392. Histoire, chronique, 437.
- Congrès wallon de Bruxelles, 195, 284. Deuxième Congrès de la Presse périodique belge, 195.
- CUVELLIER, Nestor. Les Universités populaires dans le Hainaut, 192.
- DANET DES LONGRAIS, Y. Notes historiques et généalogiques sur la famille « de Grétry », 132.
- DAXHELET, Arthur. Lettres françaises, chronique, 95, 432.
- Décentralisation : les Musées de province et l'État, par Oscar COLSON, 267.
- DELTAWE, Pierre. Art moderne, chronique, 102. Gens de chez nous, chronique, 179.
- DELSTANCHE, Albert. Art ancien, chronique, 53.
- Destrée, Jules. *Une Idée qui meurt, la Patrie*, c-r par Oscar COLSON, 191.
- Devilleers (M. Léopold) et le Cercle archéologique de Mons, par Armand CARLOT, 363.
- DIDIER, Charles. Nos sites, chronique : Valeur commerciale de la beauté, 235.
- DIRECTION (LA). Pro Wallonia, 286. Distinctions, 287, 395.
- Documents et Notices. Par Ernest MATTHIEU, 85; par Oscar COLSON, 144.
- Documents et Rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, 282.
- DUBOIS, René. *Huy-Jadis*, c-r par DD. BROUWERS, 241.
- DUFRAINE, Louis. *Conférence sur les Patois*, c-r par Louis PIÉRARD, 61.
- DURIAU, Alfred, de Mons, prix de Rome pour la gravure, 397.
- DWELSHAUVERS, Georges. Erasme Raway, 153.
- ELAN, Emile. Les Wallons dans l'histoire, chronique, 425.
- El viye cinse, conte littéraire, par François-J. RENKIN, 87.
- En Pays Gaumet*, par Edouard NED, c-r par Pierre WUILLE, 385.
- FAIRON, Emile. Histoire, chronique, 55, 58, 281, 435. Cité 287.
- Faits divers, chroniques, 192, 282, 341, 396.
- FELLER, Jules. Histoire, chronique, 105.
- Fête des arbres à Frameries, 341.
- FIERENS GEVAERT. *Études sur l'Art flamand, la Renaissance septentrionale et les premiers Maîtres des Flandres*, c-r par Albert DELSTANCHE, 53.
- Folklore, chronique, par O. COLSON, 64, 392. *Le Folklore de France*, par Paul Sébillot, c-r par Oscar COLSON, 392.
- Franchise postale franco-belge, 342.
- Frank (César)*, par Vincent d'Indy, c-r par Ernest CLOSSON, 275.
- Frère-Orban*, par Paul Hymans, c-r par Fernand MALLIEUX, 278.
- GARDE (la) passe, jeu populaire avec musique de Grétry, par Oscar COLSON, 144.

- Gargantua au Pays wallon, par Oscar COLSON et Alphonse MARÉCHAL, 259.
- Gens de chez nous, chroniques. Par Oscar COLSON, 62; par Pierre DELTAWE, 179; par Fernand MALLIEUX, 227, 278; par Ernest CLOSSON, 275.
- GHEUDE, Charles. André-Modeste Grétry, étude, 109.
- GILBART, Olympe. Art moderne, chronique, 62. Lucien Maubeuge, poète wallon liégeois, étude, 345.
- Grétry (André-Modeste), étude par Charles GHEUDE, avec portraits et illustration, 109. Notes historiques et généalogiques sur la famille « de Grétry », par Y. DANET DES LONGRAIS, 132. Chanson wallonne adressée à Grétry quand il vint revoir sa Patrie le 21 décembre 1782, par le curé RAMOUX, 141. La garde passe, jeu populaire, avec musique de Grétry, par Oscar COLSON, 144.
- GROJEAN, Oscar. La Révolution belge et les Hollandais, 58. La Belgique et le Pangermanisme, 326. La question de l'Académie, 379. Les chansons populaires, une excellente initiative, 397. Cité, 272, 287.
- Hauts (les) Plateaux de l'Ardenne. *Bastogne et Saint-Hubert*, par Edmond Picard, c-r par Fernand MALLIEUX, 384.
- Heintz, Richard, aquafortiste, par Olympe GILBART, 62.
- Henvaux (Docteur Edmond), auteur dramatique, cité, 396.
- Heusy*, par J. Marchot et G. Glesener, c-r par DD. BROUWERS, 280.
- Histoire, chronique. Par DD. BROUWERS, 240, 241, 280; par Armand CARLOT, 107, 282; par Ernest CLOSSON, 190; par Oscar COLSON, 437; par Emile FAIRON, 55, 280, 435, 438; par Jules FELLER, 105; par Oscar GROJEAN, 58; par Félix MAGNETTE, 186; par Fernand MALLIEUX, 439. Pour l'histoire de Belgique, 343, 397.
- Histwåre di Gam'gam'touwau à Lustin, conte populaire, par Alphonse MARÉCHAL, 261.
- Hocquet, Adolphe. *Roger de la Pasture, son origine tournaisienne, son nom et sa nationalité*; c-r par Albert DELSTANCHE, 54.
- Huy-Jadis*, par René Dubois, c-r par DD. BROUWERS, 241.
- Hymans, Paul. *Frère-Orban*, c-r par Fernand MALLIEUX, 278.
- Idée (une) qui meurt, la Patrie, par Jules Destrée, c-r par Oscar COLSON, 191.
- Illustrations. Frontispice de la Chronique wallonne, par Georges KOISTER, 50. Médailles liégeoises, 68 à 72, 162 suiv., 350 suiv., 407 suiv., Binche, hôtel de ville, 74; Gille de Binche, 76. Beaumont, Tour Salamandre, 78. Dessins de Georges KOISTER pour El viye cinse, 87, 92. Le baisemain, d'après Florent Willems, 103. Estampe sur Grétry, 128. Dessins de Nestor OUBER, 174, 178, 264. Tableaux de Franz Kegeljan, 201, suiv. Statue de N.-D. à Mariembourg, 218, 219. La Wallonie, figure décorative par Armand RASSENFOSSÉ, 387. — Voy. Portraits.
- Indy (Vincent d'), *César Frank*, c-r par Ernest CLOSSON, 275.
- Institut archéologique liégeois. *Bulletin*, c-r par Emile FAIRON, 56, 435. *Table générale*, c-r par Oscar COLSON, 437.
- Janson (Paul), *Discours parlementaires*; c-r par Fernand MALLIEUX, 227.
- Jeune (la) Wallonie*, revue nouvelle, 282.
- JORDAN, Léo. Les Quatre fils Aimon, essai d'analyse littéraire, 289.
- Kegeljan (Franz), peintre namurois, étude par Pierre WUILLE, 197. Portrait de ce peintre, 199.
- KOISTER, Georges. Frontispice de la Chronique wallonne, 50. Dessins pour El viye cinse, 87, 92.
- KRAINS, Hubert. Hubert Stiernet, étude, 401. Cité 239.
- Lambillion, *Autou d'laistréye*; c-r par Pierre WUILLE, 182.
- Lemoine, Jules. *Horace Piérard*; c-r par Jean ROGER, 184.

- Lettres françaises, chronique. Par Arthur DAXHELET, 95, 132. Par Eugène Gilbert, 237.
- Lettres wallonnes, chronique. Par Pierre PIÉHARD, 61. Par Jean ROGER, 59, 185. Par Pierre WUILLE, 182.
- Littérateurs français de Wallonie : Hubert Stiernet, étude par Hubert KRAINS, 401.
- Littérature de chez nous. Par Albert MOCKEL, 221. Par Edouard NED, 174, 376. Par Nestor OUTER, 264. Par Louis PIÉHARD, 319. Par le curé Ramoux, 87. Par François-J. RENKIN, 87.
- Louange (la) de la Terre, poème, par Edouard NED, 376.
- MAGNETTE, Félix. Histoire, chronique : la Révolution belge et les Liégeois, 186.
- MALLIEUX, Fernand. Notule sur l'Art des Graveurs liégeois et les conditions morales de son Développement, 81. Gens de chez nous, chronique, 227, 278. Notre pays, chronique, 384. Histoire, chronique, 439.
- Mandos (Jules), nécrologie avec portrait, par Pierre WUILLE, 50.
- Marchot (J.) et G. Glesener, *Heusy*, c-r par DD. BROUWERS, 280.
- MARÉCHAL (Alph.) et Oscar COLSON, *Gargantua en pays wallon*, 254.
- MARÉCHAL (François), peintre, dessinateur et graveur liégeois, étude par Albert NEUVILLE, avec portrait, reproductions d'œuvres et dessins inédits, 1. Catalogue de son œuvre gravé, 28.
- Mariée (la petite) de mai, conte littéraire, par Edouard NED, 174.
- MATTHIEU, Ernest. Notes sur le folklore de Douai, 85.
- Maubeuge (Lucien), poète wallon liégeois, étude par Olympe GILBERT, 345.
- Médailleurs (les) au Pays de Liège, étude par Victor TOURNEUR, 65, 161, 350, 407.
- Mémoires de Jean, sire de Haynin et de Louvignies, nouvelle édition*, par DD. BROUWERS; c-r par Jules FELLER, 105. *Mémoires et publications de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut*, c-r par Armand CARLOT, 282.
- MOCKEL, Albert. La voix, conte littéraire, 221.
- MONTOIS-CAYAU. Faits divers, chronique, 397.
- Musée (au) de Namur, par Pierre WUILLE, 101. Les Musées de province et l'Etat, par Oscar COLSON, 267.
- Musique flamande de Wallonie, par Ernest CLOSSON, 190.
- Nécrologie. François-J. Renkin, par Oscar COLSON, 93. Florent Willems, par Pierre DELTAWE, 102.
- NED, Edouard. La petite Mariée de mai, conte littéraire, 174. La louange de la Terre, poème, 376. *En Pays Gaumet*, c-r par Pierre WUILLE, 385.
- NEUVILLE, Albert. François Maréchal, peintre, dessinateur et graveur liégeois, 1.
- Neveux, Pol. Sur Armand Rassenfosse, 387.
- Nominations, 287.
- Nos sites, chronique, par Charles DIDIER, 235.
- Nos amies les bêtes, croquis littéraires, par Nestor OUTER, 264.
- Notes sur le folklore de Douai, par Ernest MATTHIEU, 85. Notes historiques et généalogiques sur la famille « de Grétry », par Y. DANET DES LONGRAIS, 132.
- Notre Pays. Binche et Beaumont, par Jules SOTTIAUX, 73. Chroniques : par Fernand MALLIEUX, 384; par Pierre WUILLE, 385.
- Notule sur l'art des Graveurs liégeois et les conditions morales de son Développement, par Fernand MALLIEUX, 81.
- OUTER, Nestor. Dessins inédits, 174, 178, 264. Nos amies les bêtes, croquis littéraires, 264.
- Ouvrages reçus, 243, 344, 399.
- Patriotisme, chroniques. Par Oscar COLSON, 191; par Oscar GROJEAN, 326.
- Pehrsson (Per). *De till Sverige inflyttade Vallonernas religiösa*

in hållanden; c-r par Emile ELAN, 427.

- Périodiques. Almanachs en wallon, par Jean ROGER, 59. *Le Samedi*, 194. *Bulletin du Dictionnaire général de la Langue wallonne*, 272. *Revue wallonne*, 282. *Le Sillon, la Jeune Wallonie*, 283. *Chronique de la Société verwiétoise d'archéologie et d'histoire*, 284. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 284. *L'Éveil*, de Seraing, 396.
- Philologie wallonne, chronique, par Oscar COLSON, 272.
- Pholien, Florent, *la Céramique au pays de Liège*, c-r par Fernand MALLIEUX, 439.
- Picard, Edmond, *les Hauts plateaux de l'Ardenne*, c-r par Fernand MALLIEUX, 384.
- Piéhard (Horace) par Jules Lemoine, c-r par Jean ROGER, 184.
- PIÉHARD, Louis, Lettres wallonnes, chronique, 61. Les Arbres de mon pays, poème, 319.
- Portraits. De M. François Maréchal, 2. De Jules Mandos, 51. De M. Erasme Raway, 154. De M. Franz Kegeljan, 199. De M. Paul Janson, 229. De M. Paul Devillers, 364. De M. Hubert Stiernet, 406.
- Pour la Langue française, 193. Pour les arbres, 341. Pour l'histoire de Belgique, 343, 397.
- Prix de Rome pour la gravure en 1906, Alfred Duriau, 397.
- Propagande wallonne, 194.
- Pro Wallonia, par LA DIRECTION, 288.

Question (la) de l'Académie, par Oscar GROJEAN, 379.

Quatre (les) fils Aimon, essai d'analyse littéraire, par Leo JORDAN, 289.

RAMOUX, Chanson wallonne adressée à Grétry, 140.

RASSENFOSSE (Armand), dessinateur et graveur liégeois. Sur son œuvre, par Pol NEVEUX, 387. *La Wallonie, figure décorative*, citée et reproduite, 389.

Raway (Erasme), musicien liégeois, étude par Georges DWELSHAUVERS, 153.

Récit (un) en wallon du transfert de

Louis XVI à la prison du Temple, par Henry SAGE, 211.

- RENKIN, François-J. El viye einse, conte littéraire, 87. Nécrologie, 93.
- Révolution (la) belge et les Hollandais, par Oscar GROJEAN, 58. La Révolution liégeoise racontée par le duc de Richelieu, par Henry SAGE, 149. La Révolution belge et les Liégeois, par Félix MAGNETTE, 186.
- Revue (la) wallonne*, fondation, 282.
- Roger de la Pasture, son origine tournaisienne, son nom et sa nationalité*, par Adolphe Hocquet; c-r par Albert DELSTANCHE, 54.
- ROGER, Jean. Lettres wallonnes, chronique, 59, 184.

SAGE, Henry. La Révolution liégeoise racontée par le duc de Richelieu, 149. Récit en wallon du transfert de Louis XVI à la prison du Temple, 211. Auteur cité, 152.

Samedi (le), revue littéraire et artistique, dirigée par Georges Rency. Citée, 194.

Sébillot, Paul, *le Folklore de France*, c-r par Oscar COLSON, 392.

Sillon (le), *la Jeune Wallonie*, revue littéraire et artistique; fondation, 282.

Société archéologique de Namur, *Annales*, c-r par DD. BROUWERS, 241; accroissements de son Musée, par Pierre WUILLE, 101. Société liégeoise de Littérature wallonne; *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne*, c-r par Oscar COLSON, 272. Société historique et archéologique de Tournai, *Annales*, c-r par Emile FAIRON, 281. Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, *Mémoires et publications*, c-r par Armand CARLOT, 282. Société paléontologique et archéologique de Charleroi, *Documents et Rapports*, 282. Société des Peintres-Graveurs, fondation, 284. — Voy. Associations, Cercles, Ligue, Union.

Sortilèges (les) et Maléfices dans la tradition populaire wallonne actuelle, par Oscar COLSON, 39, 245, 305, 419.

- SOTTIAUX (Jules). Notre Pays, Binche et Beaumont, 73.
- Stiernet, Hubert, littérateur. Son œuvre, étude par Hubert KRAINS, 401. Son portrait, 402. Sa Bibliographie, 406. Cité, 433.
- TOURNEUR, Victor. Les Médailleurs au Pays de Liège, précis historique, 65, 161, 350, 407. Auteur cité, 287.
- Union de la Presse périodique belge, citée 195, 287.
- Universités (les) populaires dans le Hainaut, par Nestor CUVILLIÉZ, 192.
- Valeur (la) commerciale de la beauté, par Charles DIDIER, 235.
- VANDEREUSE, Jules. Autour d'une statue de N. D. à Mariembourg, 214.
- Voix (la), conte littéraire, par Albert MOCKEL, 221.
- Wallonia (pro.), par LA DIRECTION, 288.
- Wallonie (la Jeune), revue littéraire et artistique, fondation, 282. La Wallonie, figure décorative, par Armand RASSENPOSSE, citée et reproduite, 389.
- Wallons (les) dans l'histoire, chronique, par Emile ELAN, 425.
- WUILLE, Pierre. Jules Mandos, 50. Art ancien, chronique, 101. Lettres wallonnes, chronique, 182. Franz Kégeljan, peintre namurois, étude, 201. Notre Pays, chronique, 385.



Errata du tome XIV

Page 51, sous le cliché, lisez : « Communiqué par M. Jacques GUDENNE. »

Page 91, texte wallon, en tête du 8^e alinéa, une ligne et demi a sauté. Il faut lire : « Tot d'on côp, Cadet is' dira sor tu come ine aloumir. Et, avou s' bêtehe... »

Page 191, ligne 3^e en remontant, au lieu de « qui se sont données », lisez « que se sont données ».

Page 263, [Le conte recueilli par M. François GILLOT a été publié en premier lieu dans l'ouvrage de M. Paul SÉRILLOT cité p. 259, et reproduit par l'auteur dans l'ouvrage d'où nous l'avons extrait nous-même en le résumant. Nous avons écrit plus simplement *Gargantuû* le nom que M. GILLOT orthographiait *Gargantueau*. — O. C.]

Page 341, Faits divers, ligne 3^e : Au lieu de « Jacques Dalcroze », lisez « Jacques Dalcroze ».

Tome XIII, p. 448, Bibliographie, cinquième ouvrage. Au lieu de [1880?], lisez 1886; — telle est, en effet, la date exacte de la parution de cet ouvrage, si l'on en croit une seconde édition de la Bibliographie, parue dans : Xavier DE REUL, *le Peintre mystique*, édition posthume, Brux. 1906, p. xxx.



